



Secrétariat :

1590 chemin des Iscles – 06700 St Laurent du Var

☎ 04 93 31 14 09

✉ [tcsl06700@gmail.com](mailto:tcsl06700@gmail.com)

## PROTOCOLE DE RÉOUVERTURE DU TCSL LIE AU COVID-19

### Aménagement des accès

Mise en place d'un point de contrôle dans l'entrée du 25m.

Mise en place de barrières (fournies par la Mairie) pour empêcher l'accès au 50m, 100m, Poudre noire, sans passer par le contrôle.

Le stand 10m restera fermé.

Les entrées-sorties seront gérées par alternance de façon que les tireurs ne se croisent pas sur l'accès aux pas-de-tir.

### Contrôles au point d'accès

Prise de température frontale.

Lavage des mains au gel hydro-alcoolique obligatoire.

Port obligatoire d'un masque alternatif ou chirurgical pendant tous les déplacements à l'intérieur du stand. Le masque peut être enlevé par le tireur à son poste de tir. Il doit être remis pour tout déplacement.

Pour une location d'arme : lavage des mains au gel au moment de la location (voir le permanent du 25m qui aura du gel) et désinfection des armes au retour par le permanent.

Enregistrement du tireur dans un fichier sur PC avec date, heure d'arrivée, stand où va le tireur, Remise au tireur d'un coupon-papier (comportant son nom, la date, l'heure d'arrivée) qu'il devra présenter au permanent.

Au départ du stand lavage des mains obligatoire.

### Sur les pas-de-tir

Seul un poste sur trois sera utilisé afin de garantir une distanciation de 4m<sup>2</sup> par tireur.

Seuls les tireurs et permanents ont accès aux pas-de-tir. Pas d'accompagnant, pas d'invité, pas de licencié extérieur.

Temps de tir pour tous les pas-de-tir : 1 heure maximum selon l'affluence.

Au 25m : 5 tireurs + 2 permanents. Clims à l'arrêt.

Au 50m-100m : 3 tireurs au 50m + 2 tireurs 100m + 2 permanents. Ventilateurs à l'arrêt.



A l'Arme Ancienne : 3 tireurs sur le pas-de-tir, 1 personne dans la salle nettoyage. Porte d'entrée ouverte.

Sanglier courant : 2 tireurs avec 1 permanent. Le permanent devra veiller à la distanciation entre les 2 tireurs.

22Semi-Auto : 1 tireur à la fois avec 1 permanent.

10m : fermé.

Mise à disposition de pulvérisateurs contenant de la javel diluée avec de l'eau (1l de Javel + 4l d'eau) et d'essuie-tout pour nettoyage par le tireur de son poste de tir avant s'il le désire et obligatoirement après utilisation (25, 50 et 100m). La Javel n'attaque pas le bronzage des armes en principe, mais le tireur peut, s'il le désire, apporter un tapis ou une serviette pour poser son arme. Ne pas oublier que le poste de tir a été nettoyé à la Javel (Attention aux taches, prévoir des vêtements qui ne craignent pas).

Toutes les moquettes et tapis des postes de tir seront enlevés.

Mise en place, sur le trajet de sortie, de 3 poubelles dédiées à tous les objets liés au COVID-19 (kleenex, gants, lingettes,...). Les masques ne sont enlevés qu'une fois à l'extérieur du club. Affichage clair pour les tireurs : les cibles seront jetées directement dans la poubelle extérieure sur le parking par le tireur lui-même.

## **Dispositions générales**

Pas de bises. Pas de serrage de mains.

Club house fermé.

Fontaine à eau du 25m mise hors service.

Pas de prêt de casques de tir ni accessoires tels que pinces à cibles, craies, drapeaux de sécurité. Si oubli par le tireur → achat possible si présence permanent 25m.

WC 50-100m fermés.

Les portes d'entrée 25m, 50m, lavabo, resteront ouvertes. Nettoyage des poignées de portes qui ne restent pas ouvertes et des WC 1 fois en début de séance de tir. Mise à disposition de lingettes dans les WC.

TCSL - MAJ 20 juin 2020